

Éditorial

Le capital intellectuel est l'atout le plus précieux à l'heure où les pays s'emploient avec détermination à relever les défis que leur lancent les transformations économiques, environnementales et sociales, liées notamment au progrès technologique, au changement climatique et aux migrations. Le savoir est à la base du capital humain, et son enrichissement et sa transmission sont au cœur de la mission de l'enseignement supérieur. L'enseignement tertiaire est essentiel pour aider les individus et les sociétés à faire face à ces changements profonds.

La demande de connaissances et de compétences d'ordre supérieur a une portée tant économique que sociale. Le taux d'emploi des adultes diplômés de l'enseignement tertiaire est supérieur d'environ 9 points de pourcentage à celui des adultes titulaires uniquement d'un diplôme de l'enseignement secondaire, et les premiers gagnent en moyenne 57 % de plus que les seconds. Les adultes diplômés de l'enseignement tertiaire sont également davantage susceptibles d'être en bonne santé, d'agir pour la protection de l'environnement ou de prendre part à la vie publique.

Ces grandes avancées vont de pair avec une incertitude accrue. Les progrès de l'intelligence artificielle devraient doper la productivité dans un certain nombre de secteurs, mais ils modifient aussi fondamentalement la façon de travailler dans certaines branches. Avec l'accès généralisé à l'information, il est plus facile que jamais d'apprendre, mais le rythme du changement s'est accéléré, de sorte que beaucoup se demandent comment s'adapter ou luttent pour ne pas perdre pied. La mondialisation ouvre de nouvelles voies, certes, mais elle est également à l'origine d'une concurrence féroce en quête de talents.

Les pays ont amélioré l'accès à l'enseignement et à l'apprentissage pour relever ces défis. Les dispositifs de soutien financier réduisent le poids de la poursuite des études, un investissement payant sur le marché du travail, et sont assortis d'options souples de remboursement. Le parcours scolaire linéaire traditionnel, de l'enseignement primaire à l'enseignement tertiaire, cède progressivement la place à une approche plus holistique de l'apprentissage tout au long de la vie. Comme l'évolution de la demande de compétences sur le marché du travail est trop rapide pour que certains établissements d'enseignement puissent l'anticiper, bon nombre de ceux-ci s'emploient à promouvoir des parcours flexibles dans l'enseignement tertiaire et à établir des partenariats avec d'autres acteurs, dont des entreprises et des organismes de formation. Un nombre croissant d'adultes sont séduits par l'enseignement tertiaire grâce à ces politiques, mais les établissements d'enseignement doivent concilier l'accroissement de leur effectif et la nécessité de maîtriser leurs coûts, tout en veillant à la pertinence et à la qualité des formations qu'ils proposent.

Répondre à la demande de compétences d'ordre supérieur

Dans ce contexte, la présente édition de *Regards sur l'éducation* accorde la priorité à l'enseignement tertiaire. Elle montre que la demande de compétences tertiaires reste forte sur le marché du travail malgré la hausse de l'effectif diplômé et que l'avantage salarial des diplômés de l'enseignement tertiaire augmente avec l'âge et l'expérience professionnelle. La licence reste la voie royale d'entrée dans l'enseignement tertiaire : les jeunes diplômés de ce niveau d'enseignement n'ont jamais été aussi nombreux (24 %).

C'est un défi de taille que de garantir une offre adéquate de compétences dans un monde aussi évolutif. Le taux de participation des adultes peu instruits à des activités d'éducation ou de formation – soit les individus en ayant

le plus besoin – est en moyenne inférieur de 40 points de pourcentage à celui des adultes très instruits. Pourtant, moins de 15 % des nouveaux inscrits en licence ont choisi l'ingénierie, les industries de transformation et la construction, et moins de 5 % d'entre eux ont opté pour les technologies de l'information et de la communication – alors que ces domaines d'études sont les plus couramment associés au progrès technologique et à de meilleurs débouchés sur le marché du travail.

Le pourcentage de diplômés à l'issue d'un master ou d'un doctorat n'a guère évolué entre les générations. Ces niveaux de formation restent très demandés et l'investissement initial procure un rendement attractif. Le coût annuel moyen de ces formations est similaire à celui enregistré en licence dans plus de la moitié des pays de l'OCDE, mais les diplômés gagnent en moyenne 32 % de plus.

Les systèmes d'admission sont essentiels pour que les diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire passent sans heurts dans l'enseignement tertiaire. Le régime d'admission dans l'enseignement tertiaire public est ouvert dans plus de la moitié des pays et économies, mais est sélectif dans d'autres pays, avec des critères portant sur les résultats durant la scolarité et à des examens d'entrée et, parfois, sur la filière suivie dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Les régimes sélectifs semblent mieux réussir à faire en sorte que les étudiants terminent leur formation puisqu'ils autorisent uniquement l'admission des étudiants ayant les compétences requises. Toutefois, les taux de réussite sont parfois très similaires entre des pays dont le régime d'admission est très différent. En moyenne, 39 % des individus titulaires d'une licence ont obtenu leur diplôme sans dépasser la durée théorique de leur formation et 28 % d'entre eux l'ont décroché dans les trois années suivantes dans les pays dont les données sont disponibles.

Tout cela a un coût. Entre 2005 et 2016, les dépenses au titre de l'enseignement tertiaire ont augmenté à un rythme plus de deux fois plus soutenu que l'effectif scolarisé et s'élèvent à 15 600 USD par étudiant en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Dans la majorité des pays de l'OCDE, le secteur privé a été mis à contribution, car les frais de scolarité ont augmenté ou ont été instaurés. L'essentiel de cette hausse des dépenses a financé les services d'éducation proprement dits ; dans l'enseignement tertiaire, le corps académique a augmenté en moyenne de 1 % durant cette période, soit presque au même rythme que l'effectif scolarisé.

Des parcours scolaires inédits ou adaptés

L'école aide les individus à acquérir les compétences dont ils ont besoin pour participer à la vie de la société, mais le développement de l'enseignement tertiaire n'est durable que si l'offre de diplômés est en adéquation avec la demande sur le marché du travail. L'accès aisé au financement et les régimes ouverts d'admission risquent de promouvoir l'enseignement tertiaire au détriment d'autres formations plus professionnelles dont les diplômés sont très demandés, mais qui semblent moins attractifs.

L'objectif de développement durable relatif à l'éducation nous rappelle l'importance de l'accès de tous, sur un pied d'égalité, à un enseignement de qualité et à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie. Cet objectif reconnaît la diversité des parcours que les jeunes et les adultes peuvent emprunter afin d'acquérir les compétences nécessaires pour faciliter leur entrée sur le marché du travail et vivre une vie meilleure. La cible 4.3 de cet objectif est de faire en sorte que « d'ici à 2030, les femmes et les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable ». L'objectif de développement durable relatif à l'éducation est assorti d'une série d'indicateurs qui permettent de mesurer les compétences acquises par les individus au fil de leur existence lors de la scolarité obligatoire et dans d'autres contextes, dans un large éventail de cursus ou d'activités d'apprentissage dans le cadre institutionnel ou non.

Dans cette édition, le chapitre sur les objectifs de développement durable décrit les parcours que les jeunes suivent jusqu'à l'âge adulte ainsi que pendant la transition entre l'enseignement secondaire et les niveaux supérieurs d'enseignement et le passage de l'école à la vie active. Il révèle qu'en moyenne, environ un sixième des 15-24 ans suivent une formation en filière professionnelle dans les pays de l'OCDE. L'écart entre le niveau de formation des jeunes adultes diplômés de l'enseignement tertiaire et ceux diplômés de l'enseignement

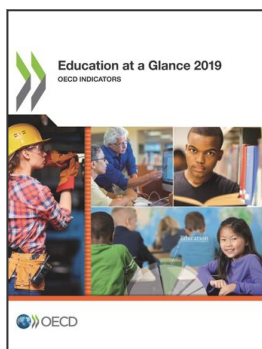
secondaire s'est atténué. En 2018, le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (41 %) était presque équivalent au pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire (44 %).

Chacun espère pouvoir choisir entre des débouchés prometteurs et rémunérateurs sur le marché du travail, enchaîner les promotions sans heurts et trouver un sens à sa vie. Nous avons le devoir en tant que responsables de l'éducation d'aider les jeunes à faire le tri dans l'éventail des possibilités et à prendre des décisions engageant leur avenir en toute connaissance de cause. Nous avons aussi le devoir de proposer un large éventail de parcours intéressants aux yeux des jeunes, à qui nous devons inculquer les compétences requises pour évoluer dans un monde imprévisible en constante mutation. Pour y parvenir, nous devons multiplier les possibilités d'apprentissage, élargir l'éventail des formations et établir de meilleurs liens avec le marché du travail. Il nous faut aussi investir dans l'orientation des jeunes pour que chacun d'entre eux trouve sa place dans la société et exploite pleinement son potentiel. C'est uniquement si ces conditions sont réunies que les jeunes peuvent acquérir les connaissances qui leur permettent d'aller de l'avant, le genre de connaissances qui peuvent changer leur vie.



Angel Gurría

Secrétaire général de l'OCDE



Extrait de :
Education at a Glance 2019
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/f8d7880d-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2019), « Éditorial », dans *Education at a Glance 2019 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/b425cc27-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.